

Association SOLIGO 79

Siège social : 200 Rue Jean Jaurès – 79000 NIORT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2025

Aux membres de l'association,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SOLIGO 79, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3- Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention au paragraphe « Changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application pour la première fois du règlement ANC n°2022-06.

4- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Tel que décrit dans l'annexe au paragraphe « Créances », les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
- Tel que décrit dans l'annexe au paragraphe « Disponibilités », les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.
- Dans l'annexe au paragraphe « Subventions et Concours Publics », une note expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des subventions.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe sur les postes considérés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

5- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

6- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

7- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

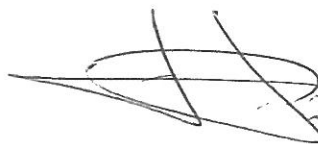
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à POITIERS, le 4 juin 2026

Le Commissaire aux comptes
SAS OUEST AQUITAINE AUDIT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Mikaël HUGONNET
Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION SOLIGO 79

200 Rue Jean Jaurès

79000 NIORT

COMPTES ANNUELS

EXERCICE du 01.01.2025 au 31.12.2025

Bilan actif

	31/12/2025 (12 mois)			31/12/2024 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Cessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	277 201	- 218 251	58 949	76 013
Autres immobilisations corporelles	75 427	- 52 403	23 024	24 800
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	152		152	152
Prêts				
Autres immobilisations financières	865		865	865
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	353 645	- 270 654	82 991	101 830
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Stocks et en-cours	4 811		4 811	4 813
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes	250		250	
Créances (2)				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	29 411	- 10 350	19 060	44 759
Créances reçues par legs ou donations				
Autres Créances	236 148		236 148	213 378
Charges constatées d'avance	14 496		14 496	13 530
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	151 717		151 717	66 746
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	436 833	- 10 350	426 483	343 226
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	790 478	- 281 005	509 474	445 056
(1) Dont à moins d'un an (brut)				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	24 392	24 392
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	42 380	20 047
Excédent ou déficit de l'exercice précédent à affecter		
Excédent ou déficit de l'exercice	- 26 485	22 333
Situation nette (sous total)	40 287	66 772
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	96 075	57 657
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	136 361	124 429
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	7 000	
Provisions pour charges	3 023	4 553
TOTAL PROVISIONS (III)	10 023	4 553
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 196	11 585
Emprunts et dettes financières diverses (2)	5 226	3 720
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes	2 700	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	66 941	135 573
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	52 374	45 520
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 500	48 529
Produits constatés d'avance	218 152	71 147
TOTAL DETTES (IV)	363 089	316 074
Écarts de conversion Passif et différences d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	509 474	445 056
(1) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	354 647	
(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	301 657	228 426	73 232	32
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	237 190	256 656	- 19 466	- 8
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	529 794	502 646	27 148	5
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
- Dons manuels				
- Mécénats				
- Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 299	11 209	- 8 910	- 79
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	4 110		4 110	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	8 080	12	8 069	69 980
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 083 131	998 948	84 182	8
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	190 384	168 850	21 535	13
Variation de stock	2	- 735	737	- 100
Autres achats et charges externes (1) (2)	305 716	302 448	3 268	1
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	18 183	15 874	2 310	15
Salaires	420 665	409 184	11 481	3
Cotisations sociales	96 486	87 642	8 844	10
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	53 243	59 102	- 5 859	- 10
Dotations aux provisions	7 000	863	6 137	711
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	17 496	1 228	16 268	1 324
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 109 176	1 044 456	64 720	6
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 26 045	- 45 507	19 462	- 43
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	4	1	3	396
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	4	1	3	396
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	444	487	- 43	- 9
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	444	487	- 43	- 9
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	- 440	- 486	46	- 9
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	- 26 485	- 45 994	19 508	- 42

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
Produits exceptionnels (V)		74 257	- 74 257	- 100
Charges exceptionnelles (VI)		5 930	- 5 930	- 100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		68 327	- 68 327	- 100
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	1 083 134	1 073 206	9 929	1
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 109 620	1 050 873	58 747	6
EXCEDENT		22 333	- 22 333	- 100
DEFICIT	- 26 485		- 26 485	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	38 850		38 850	
Prestations en nature				
Bénévolat	2 100	3 164	- 1 064	- 34
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	40 950	3 164	37 786	1 194
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	38 850		38 850	
Prestations en nature				
Personnel bénévole	2 100	3 164	- 1 064	- 34
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	40 950	3 164	37 786	1 194
(1) Redevances de crédit-bail mobilier				
(2) Redevances de crédit-bail immobilier				

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 509473.8 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -26485.23 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été arrêtés par le bureau du 24 avril 2026.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

L'association SOLIGO 79 est une association loi 1901 créée en 2021. Cette association porte notamment un chantier d'insertion par l'activité économique qui a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. L'activité support du chantier d'insertion est la réparation automobile. Plus largement, elle travaille sur la mobilité des personnes en difficultés. L'association porte également une auto-école solidaire.

Elle emploie environ 15 personnes.

L'association n'est pas fiscalisée

Principes généraux

Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

Faits caractéristiques de l'exercice

Nous n'avons pas de fait caractéristique d'importance significative à signaler au titre de l'exercice clos.

Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

Principes et méthodes comptables

Principes généraux

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ont été appliquées pour notre entité.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Dérogations

Dérogations aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

L'élaboration des présents comptes annuels ne nécessite pas d'adapter et/ou de déroger aux principes généraux.

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n°2022-06 a été publié au Journal Officiel le 30 décembre 2023. Son application est obligatoire pour tous les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les principaux changements prévus par le règlement sont :

- Nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- Suppression des transferts de charges ;
- Actualisation du plan de comptes.

L'exercice ouvert le 1er janvier 2025 est le premier exercice pour lequel ce nouveau règlement s'applique, sans emporter conséquence sur les exercices antérieurs. Cette première application constitue un changement de méthode comptable. Il convient de préciser que l'application de ce règlement n'entraîne aucune modification des capitaux propres d'ouverture.

Tableau de comparabilité

	31 décembre 2025	31 décembre 2024 Règl.ANC 2022-06	31 décembre 2024	Variation 2025/2024 Règl. ANC 2022-06
Cotisations	- €	- €	- €	- €
Ventes biens & services	538 848 €	485 082 €	485 082 €	53 766 €
Produits tiers financeurs	529 794 €	558 235 €	502 646 €	28 441 €
Rep.s/amort., dép.& provisions	2 299 €	434 €	11 209 €	1 865 €
Produits cess.immo.	4 110 €	16 825 €	- €	12 715 €
Utilisation fonds dédiés	- €	- €	- €	- €
Autres produits	8 080 €	10 649 €	12 €	2 569 €
Total produits d'exploitation	1 083 131 €	1 071 225 €	998 948 €	11 906 €
Achats MP & marchandises	190 386 €	168 115 €	168 115 €	22 272 €
Autres achats & charges externes	305 716 €	302 449 €	302 449 €	3 268 €
Aides financières	- €	- €	- €	- €
Impôts & taxes	18 183 €	15 874 €	15 874 €	2 310 €
Charges de personnel	517 151 €	494 846 €	496 826 €	22 305 €
Dotations aux amort.& aux dépréc.	53 243 €	59 102 €	59 102 €	5 859 €
Dotations aux provisions	7 000 €	863 €	863 €	6 137 €
Reports en fonds dédiés	- €	- €	- €	- €
Valeurs compt.immo.cédées	- €	5 336 €	- €	5 336 €
Autres charges	17 496 €	1 823 €	1 228 €	15 673 €
Total charges d'exploitation	1 109 176 €	1 048 406 €	1 044 456 €	60 770 €
Résultat d'exploitation	- 26 045 €	22 819 €	- 45 507 €	48 864 €
Produits financiers	4 €	1 €	1 €	3 €
Charges financières	444 €	487 €	487 €	43 €
Résultat courant	- 26 485 €	22 333 €	- 45 994 €	48 818 €
Produits exceptionnels	- €	- €	74 257 €	- €
Charges exceptionnelles	- €	- €	5 930 €	- €
Participation des salariés	- €	- €	- €	- €
Impôts s/les bénéfices	- €	- €	- €	- €
Résultat de l'exercice	- 26 485 €	22 333 €	22 333 €	48 818 €

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Les coûts des emprunts ne sont pas intégrés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

Amortissement

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Traitement comptable des subventions

Subventions d'investissement (équipement)

Les subventions d'équipement sont enregistrées en capitaux propres dès leurs octrois. Elles sont virées au résultat au rythme des amortissements des immobilisations qu'elles ont financées pour les immobilisations amortissables. Pour les immobilisations non amortissables, n'ayant pas de clause d'inaliénabilité contractuelle, elles sont étalées sur une période maximale de 10 ans.

Notes relatives aux postes de bilan

Actif immobilisé - Tableau des immobilisations

	31/12/2024 (12 mois)	Augmentations		Diminutions		31/12/2025 (12 mois)	
	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
FRAIS D'ETABLISSEMENT							
Frais d'établissement							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagements des constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels	277 488		22 522		22 809	277 201	
Autres immobilisations corporelles	68 249		7 178			75 427	
Installations générales, agencements, aménagements divers	6 908		6 168			13 076	
Matériel de transport	34 879					34 879	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 463		1 010			27 472	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Sous-total	345 737		29 700		22 809	352 628	
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	152					152	
Prêts							
Autres immobilisations financières	865					865	
Sous-total	1 018					1 018	
Total	346 754		29 700		22 809	353 645	

Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
Frais d'établissement				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques matériels et outillages industriels	201 475	39 586	22 809	218 251
Autres immobilisations corporelles	43 449	8 953		52 403
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 448	1 579		4 027
Matériel de transport	22 173	4 398		26 571
Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 828	2 977		21 804
Emballages récupérables et divers				
Sous-total	244 924	48 539	22 809	270 654
Total	244 924	48 539	22 809	270 654

Informations relatives à l'actif immobilisé

Précisions sur les amortissements

Valeur résiduelle

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Durée et mode d'amortissement

Immobilisations incorporelles

Seul le mode linéaire est retenu.

Immobilisations corporelles

Le mode linéaire est retenu.

Information relatives aux stocks et en-cours

Stocks et en-cours

	Exercice N	Exercice N-1
Matières premières et autres approvisionnements	4 511	4 313
En-cours de production		
Produits finis		
Marchandises	300	500
Total	4 811	4 813

Créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	865	865	
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	865	865	
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	280 055	280 055	
Créances clients	29 411	29 411	
Clients douteux ou litigieux			
Autres Créances bénéficiaires et comptes rattachés	29 411	29 411	
Créances sociales			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Créances fiscales	220 551	220 551	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat et autres collectivités publiques - Divers	220 551	220 551	
Autres créances	15 597	15 597	
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés débiteurs			
Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	15 597	15 597	
Charges constatées d'avance	14 496	14 496	
Total	280 920	280 920	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice

Produits à recevoir

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à recevoir - sur immobilisations financières				
Fournisseurs - Rabais, remises et ristournes à obtenir	13 887	15 203	- 1 316	- 9
Clients - Factures à établir	1 749	14 354	- 12 605	- 88
Personnel - Produits à recevoir				
Organismes sociaux - Produits à recevoir				
Etat - Produits à recevoir	220 551	133 080	87 472	66
Groupes et Associés - Produits à recevoir				
Intérêts courus à recevoir - Sur valeurs mobilières de placement et disponibilités				
Produits à recevoir - Divers	980	64 692	- 63 712	- 98
Total	237 167	227 328	9 839	4

Dépréciations des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

Provisions pour dépréciations

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant fin d'exercice
Dépréciations des immobilisations incorporelles				
Dépréciations des immobilisations corporelles				
Dépréciations sur actifs reçus par legs ou donations				
Dépréciations des immobilisations financières				
Dépréciation sur titres mis en équivalence				
Dépréciation sur titres de participation				
Dépréciations des autres immobilisations financières				
Dépréciations des stocks et en-cours				
Dépréciations des créances usagers	6 415	4 704	769	10 350
Autres provisions pour dépréciations				
Dépréciations sur autres créances				
Dépréciations des valeurs mobilières de placements				
Total	6 415	4 704	769	10 350

Dépréciations de l'actif circulant

Dépréciation des créances

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	24 392				24 392
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	20 047	22 333			42 380
Excédent ou déficit de l'exercice	22 333	- 22 333		26 485	- 26 485
Situation nette (sous total)	66 772			26 485	40 287
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	57 657		93 733	55 316	96 075
Provisions réglementées					
Total	124 429		93 733	81 801	136 361

Tableau des subventions d'investissement

	31/12/2024 (12 mois)	Variations de l'exercice		31/12/2025 (12 mois)
	Solde à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la clôture de l'exercice
Montant nominal	286 140	66 000	27 733	324 407
Quotes-parts virées au résultat	228 483	27 583	27 733	228 332
Subventions d'investissement nettes	57 657	38 417		96 075

Provisions

Provisions pour risques et charges

	Montant début d'exercice	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES					
Pour litiges					
Pour garanties données aux clients					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pertes sur contrat					
Autres provisions pour risques		7 000			7 000
Sous-total		7 000			7 000
PROVISIONS POUR CHARGES					
Charges sur legs ou donations					
Pour pensions et obligations similaires	4 553		1 530		3 023
Pour restructurations					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
Pour gros entretiens ou grandes visites					
Pour remise en état					
Autres provisions pour charges					
Sous-total	4 553		1 530		3 023
Total des provisions	4 553	7 000	1 530		10 023

Précisions sur les provisions significatives et passifs éventuels

Précisions sur les provisions significatives

Provision pour indemnité de départ à la retraite

Les engagements de l'entité se composent d'avantages long terme, postérieurs à l'emploi, consentis aux employés (en particulier, les indemnités de départ à la retraite). Notre entité provisionne ses engagements au titre des indemnités de départ à la retraite.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Convention collective : Ateliers et Chantiers d'Insertion
- Taux d'actualisation retenu : 3,96%
- Âge légal de départ à la retraite : 65 ans
- Evolution annuelle des salaires : 2%
- Taux de charges sociales : non cadre : 40% cadre : 45%
- Table de mortalité : INSEE 2022
- Turnover : faible

Le montant de notre engagement total correspondant s'élève à 3.023. Il est totalement provisionné au titre de l'exercice.

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant Brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	17 422	11 680	5 742	
Emprunts obligataires convertibles (1) (2)				
Autres emprunts obligataires (1) (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)	12 196	6 454	5 742	
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine	12 196	6 454	5 742	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	5 226	5 226		
Fournisseurs et comptes rattachés	66 941	66 941		
AUTRES DETTES	57 875	57 875		
Dettes sur legs ou donations				
Dettes sociales	48 138	48 138		
Personnel et comptes rattachés	13 697	13 697		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 441	34 441		
Dettes fiscales	4 236	4 236		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 236	4 236		
Autres	5 500	5 500		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés créditeurs				
Autres dettes	5 500	5 500		
Produits constatés d'avance	218 152	218 152		
Total	360 389	354 647	5 742	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	6 168			
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 617			

Charges à payer

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à payer - sur emprunts et dettes assimilées	60		60	
Intérêts courus à payer - sur dettes rattachées à des participations				
Fournisseurs - Factures non parvenues	18 037	20 157	- 2 121	- 11
Clients - Rabais, remises et ristournes à accorder	565	120	445	371
Personnel - Charges à payer	13 299	18 956	- 5 657	- 30
Organismes sociaux - Charges à payer	4 116	6 157	- 2 041	- 33
Etat - Charges à payer	2 196	2 871	- 675	- 24
Groupes et Associés - Charges à payer				
Charges à payer - Divers				
Total	38 272	48 261	- 9 989	- 21

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Solde comptable 486	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	14 496	14 496		
Total	14 496	14 496		

Produits constatés d'avance

	Solde comptable 487	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Produits constatés d'avance	218 152	218 152		
Total	218 152	218 152		

Notes relatives au compte de résultat

Concours publics et subventions par nature et par catégories d'autorités administratives

Subventions et Concours Publics

	Union Européenne	Etat	Collectivités Territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres	Total
Concours publics		172 831				172 831
Subvention d'exploitation	77 406	36 815	191 350	20 000	3 810	329 381
Subvention d'investissement			50 000		16 000	66 000
Total	77 406	209 646	241 350	20 000	19 810	568 212

Les dépenses engagées avant que notre entité ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Constituent des subventions les contributions facultatives de toute nature, valorisées dans l'acte d'attribution, décidées par les autorités administratives et les organismes chargés de la gestion d'un service public industriel et commercial, justifiées par un intérêt général et destinées à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité de l'organisme de droit privé bénéficiaire.

Ces actions, projets ou activités sont initiés, définis et mis en œuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires. Ces contributions ne peuvent constituer la rémunération de prestations individualisées répondant aux besoins des autorités ou organismes qui les accordent.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges " Reports en fonds dédiés " en contrepartie du passif " Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ".

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en " Provisions pour risques et charges ".

Honoraires CAC

	CAC 1 ou OTI 1	CAC 2 ou OTI 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	6 504	
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	720	
Total	7 224	

Contributions volontaires en nature

	Exercice N	Exercice N-1
RESSOURCES	40 950	3 164
Dons en nature	38 850	
Prestations en nature		
Bénévolat	2 100	3 164
Total	40 950	3 164
EMPLOIS	40 950	3 164
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	38 850	
Prestations		
Personnel bénévole	2 100	3 164
Total	40 950	3 164

Autres informations

Tableau des effectifs

	Exercice N
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL	
Cadres	2
Agents de maîtrise et techniciens	6
Ouvriers	7
Total	15